



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

### Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Madame Josette DESVIGNES

### Pouvoirs :

Madame Anne GALLO donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES, Monsieur Rabah DJEDDOU donne pouvoir à Madame Maria Silvia MONTEIRO

### Absents :

Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON

Madame Lucette ALAIN est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : XX

## Finances

### D2025\_20 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

N° Décision	Objet	Pôle	Dépenses	Recettes
DE2025-012	Recours à un assistant maîtrise d'ouvrage avec la société INGENIS consulting - mission d'élaboration et de suivi d'un marché de maintenance et d'extension du système de vidéoprotection dans la ville de TORCY.	Moyens Généraux	<b>3 504,00€</b>	
DE2025-013	Révision annuelle du loyer de l'agence postale de TORCY.	Moyens Généraux		<b>20 557,59€</b>

DE2025-014	Marche n° 2025_MAPA540_001 – fourniture de carburants à la pompe pour les véhicules, matériels divers et cartes accréditives – choix du fournisseur Thevenin et Ducrot Distribution SAS. 1 an reconductible 2 fois . Au 01/04/2025.	Moyens Généraux	<b>24 836,75€</b>	
DE2025-015	Réforme et cession du véhicule municipal Peugeot boxer immatriculé 2888 XY 71 à la société MHD71.	Moyens Généraux		<b>500,00€</b>

Il est proposé au Conseil Municipal :

**Article 1 :** **DE PRENDRE ACTE** que Monsieur le Maire a rendu compte à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget, tel que détaillé dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal prend acte.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... 10 AVR. 2025 .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 10 AVR. 2025 .....  
Le Maire,



*[Handwritten signature]*